



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 21 septembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 34
Nombre de procurations : 01
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 15 septembre 2020
Date de publication : 28 septembre 2020

Référence

20.21.09.77

Commission

Affaires Sociales, Familiales
et Scolaires

Objet

Adhésion à la centrale
d'achat Bourgogne Franche-
Comté

Secrétaire de séance

Mme Amandine BORNECK

Rapporteur

Mme Nathalie JEANNET

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette
MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M.
Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme
Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M.
Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-
Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-
MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme
Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-
BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M.
Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia
CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Ako
HAMDAOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Nicolas GOMET à Mme Laetitia JARROT-MERMET

La ville de Dole souhaite mettre à disposition des parents d'élèves et des enseignants l'espace numérique de travail développé à l'échelle de la Région Bourgogne Franche-Comté et commun aux écoles, collèges et lycées de l'académie.

Cet espace numérique de travail, nommé ECLAT-BFC est l'ensemble des services et contenus numériques mis à disposition des acteurs de la communauté éducative. Cette interface, qui est amené à remplacer ProNOTE dans les lycées et collèges, permettra par exemple aux parents d'accéder à des contenus numériques comme consulter le blog de la classe, les devoirs à faire, les leçons mises en ligne. C'est aussi un espace d'échange où l'élève peut rendre ses travaux.

Pour acquérir ce service, il est nécessaire d'adhérer à la Centrale d'Achat de la Région Bourgogne Franche-Comté.

La centrale d'achats, dont la coordination est assurée par la Région, vise à faire bénéficier ses adhérents d'économies d'échelle en massifiant les besoins mais sans défavoriser l'économie locale. Elle simplifie les démarches administratives puisque seule la collectivité responsable de la centrale d'achats organise les consultations au profit des autres entités adhérentes.

Son mode de fonctionnement ne génère aucun surcoût supplémentaire pour ses adhérents (fonctionnement réalisé à titre gratuit).

Elle est à la disposition de tout pouvoir adjudicateur dès lors que celui-ci œuvre sur le territoire de la Région Bourgogne Franche-Comté.

En adhérant à la Centrale d'Achat régionale, la ville Dole aura accès à tous les services proposés par ce groupement.

Vu l'avis favorable de la Commission « Affaires Sociales, Familiales et Scolaires » du 15 septembre 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'adhésion de la ville de Dole à la Centrale d'Achat Bourgogne Franche Comté,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

Fait à Dole, le 21 septembre 2020.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Sociales/Politique de la Ville

Jean-Baptiste GAGNOLX.

